

REGLEMENT DE LA COURSE (KANERDALL 2026)

Article 1 :

La KANERDALL est une course 'nature', apparentée 'trail' ; organisée par l'association des "Lez'Arts", elle permet d'emprunter des chemins forestiers sur une grande portion ; les coureurs pourront avoir le choix de la distance finale après le 3ème kilomètre (portion commune aux deux circuits) pour s'engager sur le 8kms (~200 D+) ou le 16 kms (~425 D+).

A noter que le nouveau parcours de 16 km passera à proximité de l'ouvrage militaire du Hackenberg.

Les parcours seront balisés par des flèches directionnelles ou des fanions (rubalise proscrite) ; le kilométrage parcouru/restant sera indiqué à certains endroits. L'organisation prend un grand soin à rendre les tracés bien visibles, à accompagner/diriger les coureurs par les signaleurs présents sur les tracés ; elle ne pourra donc pas être tenue pour responsable d'un manque d'attention, de vigilance de la part des coureurs.

Départ unique à 10h00, à proximité de la salle de l'arc Mosellan, rue du moulin à Buding.

Deux classements seront effectués (Parcours 8kms et 16kms) ; les catégories distinctes (hommes/femmes) se verront représentées, seul le 1^{er} ou la 1^{ère} de chaque catégorie se verra récompensé(e) ainsi que les 3 premiers (ières) du classement 'scratch' (non cumulables). Les postes de ravitaillement (solide/liquide) seront placés tous les ~ 5kms (1 ravitaillement sur le '8kms', 2 ravitaillements sur le '16kms' en plus du stand ravitaillement départ/arrivée).

Notre événement s'inscrit dans une démarche 'éco responsable' ; il nous faut préserver les lieux empruntés sous peine de voir cette manifestation non reconduite ; il n'y aura **pas de gobelets distribués** aux différents ravitaillements.

Vous pouvez nous aider à protéger la nature environnante, en utilisant les poubelles disposées à proximité des ravitaillements, au départ et à l'arrivée.

Article 2 :

L'épreuve est ouverte à toutes les personnes majeures, avec les catégories (hommes/femmes) habituelles, licenciés ou non ; Les coureurs participent à cette compétition sous leur propre responsabilité ; une **licence sportive** de l'année en cours, ou un **'PPS'** (parcours prévention santé), datant de moins d'1 an à la date de notre événement sera à produire dès l'inscription en ligne (l'organisateur a obligation de conserver ce type de document, merci d'être vigilant quant aux documents envoyés par courrier électronique) ; fournir un justificatif au moment du retrait du dossard pourra se faire, mais de manière exceptionnelle. **Aucune inscription sur place, le jour de la course ; les engagements sont fermes et définitifs après le 31 octobre et ne sauraient faire l'objet d'aucune demande de remboursement. Aucune participation à la course (même sans dossard) ne sera permise sans justificatif médical valide. Pas de marcheurs, ni d'accompagnateurs à VTT sur les circuits, autres que ceux de notre association (dé balisage anticipé- encadrement course) ; Les bâtons de marche seront proscrits. Nos amis les chiens ne seront pas admis sur cette épreuve.**

REGLEMENT DE LA COURSE (KANERDALL 2026)

Article 3 : (Responsabilité civile) :

L'organisateur a souscrit une assurance, nécessaire au bon déroulement de cet évènement ; à charge aux participants de disposer de leur propre assurance individuelle.

L'organisation prévoit la mise en place d'un poste de secours (centralisé au 'village animation') avec le personnel médical (qui pourra, le cas échéant être dispatché sur certains points des parcours) ; il appartient au coureur blessé de prévenir (à l'occasion d'un ravitaillement, à la vue d'un signaleur, ou par l'intermédiaire d'un autre coureur) de sa blessure, de son état de fatigue, de son incapacité à pouvoir poursuivre l'épreuve. Il sera alors dirigé au poste (secours/ravitaillement) le plus proche.

Un grand soin sera apporté au balisage des circuits, de ce fait nous n'aurons pas d'ouvriers à vtt ; néanmoins des 'serre files' à pied fermeront le passage des différents circuits de notre manifestation. Ils informeront les signaleurs et bénévoles (ravitaillement) de leur fin de vacation.

Les jalonneurs, seront là en appui, pour prévenir des carrefours forestiers ou passages techniques.

L'inscription valide ce règlement et donne accord aux organisateurs et médias couvrant l'évènement, pour utiliser son image et tout cliché ou vidéo pris au cours de l'épreuve qui pourra servir à la promotion et à la diffusion de l'image 'KANERDALL' sous quelques supports que ce soit (photos, vidéos, internet et réseaux sociaux...)

Synthèse des Informations pratiques :

* **Inscriptions** en ligne : Site de notre partenaire 'NEXTRUN' (ouvertes dès le jeudi 01 octobre 2026 à 08h00, elles seront clôturées le mercredi 25 novembre 2026 à 21h00 et dans la limite des 750 dossards disponibles).

Votre inscription ne sera effective que si vous présentez, lors de votre démarche sur le site [NEXTRUN](#):
- votre licence FFA ou sa copie, ou tout autre licence sportive ou copie délivrée par une fédération agréée et sur laquelle doit apparaître la '*non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition*'.
- ou un 'PPS' (parcours prévention santé), datant de moins d'1 ans à la date de notre évènement.

* **Tarif unique** (8kms ou 16kms) est de **17€** (frais d'inscription compris).

* **Inscriptions closes** le **mercredi 25/11/2026 à 21h00** ; la course est limitée à 750 coureurs ; pas d'inscription sur place le dimanche 29/11/2026.

* **Adresse** du lieu de départ/arrivée et 'village animation' : salle de l'arc Mosellan, rue du moulin de Buding, 57920 BUDING

* **Retrait des dossards** : - **le samedi 28/11/2026 entre 14h00 et 17h30 chez un de nos partenaires (DECATHLON YUTZ)**, le dimanche 29/11/2026 jusqu'à 9h30, sur place (salle de l'arc Mosellan, rue du moulin, à BUDING).

Merci de respecter ces horaires 'butoirs' pour nous faciliter la distribution des dossards !

Le rachat de dossard est autorisé sur la plateforme de notre partenaire 'inscription' [NEXTRUN](#).

* **Parkings** fléchés mis à disposition par la commune de Buding.

* **Chronométrage** assuré par notre partenaire GOTIMING.

* **Petite restauration**, buvette sur place.